

DE LA PATERNITÉ LITTÉRAIRE DE LA BULLE D'OR DE CHARLES IV

Bernd-Ulrich Hergemöller

Alors que Karl Zeumer (1908) refuse toute participation de la chancellerie de Charles IV et de son chef Johann von Neumarkt à la paternité littéraire de la Bulle d'Or, cet exposé reprend, lui, les théories de Konrad Burdach (pp. 1891) selon lesquelles et à partir de comparaisons avec les oeuvres du chancelier de la Cour il impute à ce dernier la rédaction des Cc. III, VII, XII, l'avant-prière et le proémium. A partir de déductions objectives et logiques il en tire la conclusion que les Cc. I, II, VIII—X, XI, XX—XXXI ont été, elles aussi, élaborés, en grande partie, dans la chancellerie. Des sources de droit communes (Codex Iuris Civilis, Codex

Iuris Canonici, la Revue Souabe — Schwabenspiegel) et d'autres particularités de forme (ordre hiérarchique, titres, promulgations, Cursus) font de même penser à une participation active à la rédaction de la chancellerie. L'influence du spécialiste du droit public Lupold von Bebenberg (dispositions dans les Cc. II et V), est reléguée au second plan, alors qu'il faut noter une certaine influence politique de la part des évêques de Mayence (Gerlach von Nassau) de Cologne (Wilhelm von Gennep) et de Strasbourg (Johann von Lichtenberg).